

Infirmier-ère-s de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Véronique BARANSKA, infirmière éducation nationale depuis 2006, en poste inter-degré (2 collèges et 10 écoles), diplômée en Psychologie et en Sexologie

Appelé-e-s par le passé infirmier-ère-s scolaires, les infirmier-ère-s de l'éducation nationale ont vu un tournant s'opérer lors de la parution de la circulaire sur leurs nouvelles missions en 2015¹, accompagnant la nouvelle circulaire de la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves². Ces textes ont naturellement fait suite à la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République de 2013³. Dans la même continuité législative, la circulaire sur la mise en place du **parcours éducatif de santé** apparaissait en janvier 2016⁴. De là, le positionnement infirmier a considérablement évolué.

La promotion de la santé à l'école est l'un des leviers pour penser des actions pour le bien-être des élèves, favorisant leur réussite scolaire, en concourant également à réduire les inégalités sociales, de santé et luttant ainsi contre les déterminismes de la pauvreté.

Les infirmier-ère-s de l'éducation nationale sont reconnu-e-s dans leur **rôle d'expertise en matière d'éducation pour la santé**, au moment où on leur reconnaît aussi la **consultation infirmière spécifique**. Leur autonomie professionnelle assise, le **RÔLE PROPRE** prend toute sa place, d'autant qu'ils-elles exercent face à un public majoritairement en bonne santé.

Ils-elles participent à la politique du pays en matière de **prévention**. La stratégie nationale de santé précise bien, dans son axe 1, l'importance qui doit être accordée à la cette dernière⁵.

Ils-elles ont un rôle de **conseiller-ère technique en santé** dans leurs différents lieux d'exercice et régulièrement le rôle de coordonnateur-trice (ou co-coordonnateur/trice) dans des **démarches de projets en éducation pour la santé**. Dans ce cadre d'ailleurs, ils-elles sont régulièrement sollicité-e-s pour être référent-es de proximité auprès d'équipes dans le cadre du service sanitaire obligatoire inclus dans les formations des futur-e-s professionnel-le-s de santé.

Certain-e-s sont formateurs-trices académiques, une grande partie encadre des étudiant-e-s en IFSI, voir accompagnent également d'autres étudiant-e-s qui sol-

licitent les établissements pour des démarches de projet en santé (Maison familiale rurale, BTS, etc.).

Ils-elles participent activement au **suivi des élèves ayant des problèmes de santé**, notamment dans la mise en place des projets d'accueil individualisés (PAI) en collaboration avec les familles, les équipes éducatives, les médecins de l'éducation nationale, voir aussi avec des structures extérieures telles que les centres médico-psychologiques (CMP), les services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD), etc.

Ils-elles **accueillent** tous les élèves et les étudiant-e-s qui viennent les voir, **déterminent leurs besoins de santé, accompagnent** leur éducation pour favoriser leur insertion dans la société (professionnelle et sociale). Ils-elles aident à **développer leur esprit critique et leur autonomie**.

Leurs missions sont ainsi très nombreuses, parmi lesquelles :

*Le **dépistage infirmier** des élèves dans leur 12^e année, qui correspond en général aux élèves scolarisés en 6^eme. Ce temps consacré à chaque élève est un moment privilégié pour faire un point sur comment il se sent dans l'établissement, sans omettre tous les questionnements qui peuvent ressortir à cette période d'entrée dans la puberté.

*Les **suivis infirmiers** définis en collaboration avec les médecins de l'éducation nationale, enseignant-e-s, les conseiller-ère-s principaux-ales d'éducation (CPE), les assistant-e de service social de l'éducation nationale, les psychologues de l'éducation nationale, les familles, etc.

*Rôle dans le cadre de la **protection de l'enfance**.

*Rôle d'expertise dans le cadre du **Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail** (CHSCT)....

L'exercice de la profession peut légèrement différer selon l'affectation en **lycée avec internat** (3 nuits d'astreintes par semaine, actions santé pouvant se dérouler avec les élèves internes en soirée, ...), en **poste inter-degré** avec un rôle privilégié dans la mise en cohérence des actions santé sur un secteur donné, à **l'Université** où les soins techniques sont plus importants.

Dans le cadre du parcours éducatif de santé, ils-elles occupent une place de **pivot** en **prévention primaire**, dès la maternelle. Ils-elles travaillent en **cohérence et en continuité avec les enseignements en lien avec la santé et la citoyenneté**. La mise en place d'actions avec les parents permet, dans un cadre de **co-éducation, un accompagnement** en tentant d'apporter des réponses aux différents questionnements que ces derniers peuvent se poser.

Leurs **conseils techniques** découlent en majorité de leur expertise sur des sujets de santé/bien-être : **éducation à la nutrition, éducation à la sexualité, éducation aux médias/informations** (incluant souvent l'éducation au sommeil), **éducation à l'hygiène, prévention des violences, harcèlement**, etc.

Il y a beaucoup à apprendre lors des **interactions avec les familles, face aux élèves**, et dans les différentes communautés éducatives (selon le-les lieux d'exercice). Tout se joue dans la relation à l'autre, incluant un **fort positionnement professionnel et empathique**.

Comme toute l'équipe éducative et pédagogique d'un établissement scolaire, les infirmier-ère-s **accompagnent le développement des compétences psycho-sociales des élèves**, celles qui leurs permettront, par la suite, de prendre des décisions raisonnées pour leur santé (et celle des autres) et de se comporter de façon responsable en tant que futurs citoyens de ce pays.

Il n'est pas rare que des infirmier-ère-s de l'éducation nationale se forment à des techniques douces, approches complémentaires à leur clinique. Je suis personnellement formée à l'EFT (Emotional freedom techniques) et j'utilise également des exercices simples de relaxation et de sophrologie. Le corps est un véritable outil de travail et peut être vecteur de bien-être, favorisant la réceptivité aux apprentissages pour les élèves.

Et au-delà de sa pratique clinique quotidienne, l'infirmier-ère de l'éducation nationale doit sans cesse s'informer et procéder à une **mise à jour de ses connaissances sur ce qui a trait à l'enfance et à l'adolescence** ; les enfants et